

Yitro

6 Février 2021
24 Chvat 5781

1173

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Une conversion authentique

« Il dit à Moché : "Moi, ton beau-père Yitro, je viens à toi avec ta femme et ses deux fils avec elle." » (Chémot 18, 6)

Le Midrach explique que, lorsque Yitro entendit les miracles qui eurent lieu à la mer des Joncs et lors de la guerre d'Amalec, il fut prêt à abandonner tout l'honneur et la richesse dont il jouissait en tant que prêtre de Midian pour se joindre au peuple juif et se rapprocher de l'Éternel. Nos Sages précisent (cf. Mekhilta, Yitro 1) qu'au départ, Moché ne voulut pas accepter sa demande de conversion, ignorant si ses motivations étaient réellement pures. Yitro, conscient de ses réticences, lui dit : « Si tu ne veux pas m'intégrer au peuple juif par mon propre mérite, tout au moins, accepte-moi par celui de ta femme, qui est ma fille. Et sinon, accepte-moi par celui de tes fils, mes petits-enfants. » (Mekhilta, ibid.) Cependant, Moché resta sur son refus, au point que le Saint béni soit-Il dut intervenir et dire : « Je suis (ani) ton beau-père », le terme ani se référant à D.ieu Lui-même, qui donna l'ordre à Moché d'accepter la conversion de Yitro, malgré ses appréhensions.

L'ouvrage Histakel Béorayta demande pourquoi Moché s'est montré si réticent à la demande de conversion de son beau-père et est resté sur son refus, même après qu'il se fut rabaissé, en demandant d'être accepté, non pas par son propre mérite, mais par celui de sa fille et de ses petits-fils.

Proposons l'explication suivante. Moché craignait d'accepter sa conversion à cause des préjugés qu'avait causés celle du Erev Rav qui s'était joint au peuple juif à la sortie d'Égypte : « Une tourbe nombreuse (érev rav) les avait suivis. » (Chémot 12, 38) Impressionnés par l'ampleur des miracles dont ils avaient été témoins, de nombreux non-juifs désirèrent s'unir au peuple élu, qui bénéficiait d'un traitement de faveur si prodigieux. Toutefois, ils se convertirent suite à une impulsion momentanée, mais n'étaient pas prêts à se vouer pleinement à la satisfaction de la volonté divine.

Au sujet du verset « Ils campèrent à Refidim » (Chémot 17, 1), nos Maîtres affirment (Bekhorot 5b) qu'il n'existait pas d'endroit de ce nom dans le désert et que la Torah l'a surnommé ainsi afin de nous enseigner que les enfants d'Israël s'y sont relâchés (rafou yedéhem) dans l'étude de la Torah. Comment comprendre que cette « génération de la connaissance », qui avait directement assisté à tant de prodiges hors du commun, ait pu se relâcher de la sorte ? En fait, le peuple juif avait subi l'influence néfaste du Erev Rav, qui lui avait porté une réelle atteinte, refroidissant la crainte en D.ieu que tous ces miracles avaient suscitée en son sein.

Cette influence néfaste du Erev Rav, qui avait d'abord conduit à un relâchement en Torah et, en conséquence, à la guerre d'Amalec, mena finalement le peuple juif à la construction du veau d'or. C'est la raison pour laquelle Moché, conscient du résultat hautement dévastateur pour le peuple juif du rapprochement de nations étrangères, a craint d'accepter la conversion de son beau-père, anciennement prêtre de Midian, idolâtre et conseiller du roi Paro. Il ignorait si sa motivation ne provenait que d'un enthousiasme éphémère, dû aux miracles de la mer des Joncs et de la guerre d'Amalec, élan qui risquait bien vite de disparaître, ou s'il s'agissait réellement d'un éveil durable, qui s'affermirait encore par la suite. Dans le doute, il était même prêt à renoncer à la proximité de sa femme et de ses enfants pour éviter l'influence hypothétiquement nuisible de son beau-père sur les enfants d'Israël.

Aussi, Moché n'accepta sa demande de conversion que suite à l'intervention de D.ieu, qui le rassura quant à la pureté de ses motivations. Loin d'influencer négativement le peuple juif, il lui apporterait une influence bénéfique inestimable. Et, effectivement, il ne déçut pas tous les espoirs mis en lui, puisque, grâce à son conseil judicieux de nommer des chefs sur mille et sur cent personnes, il parvint à améliorer la situation régnant au sein du peuple juif – Moché n'étant plus en mesure, à lui seul, de donner suite à toutes les sollicitations du peuple.

Lorsque Moché réalisa que l'Éternel se portait garant de la pureté d'intentions de Yitro, il s'empressa de sortir à sa rencontre et de l'accueillir chaleureusement : « Moché sortit au-devant de son beau-père ; il s'inclina, il l'embrassa et ils s'informèrent mutuellement de leur bien-être. » (Chémot 18, 7)

Yitro précisa les noms de ses petits-fils pour attester qu'il s'était soucié de préserver la pureté de leur éducation. Si lui, prêtre de Midian, avait voulu les inciter à servir l'idolâtrie, ils n'auraient pas été en mesure de lui résister et auraient sans doute délaissé notamment leurs noms juifs. En soulignant leurs noms, Yitro insinua à Moché que, de même qu'en tant que non-juif, il n'avait jamais essayé d'exercer une influence néfaste sur eux, a fortiori il n'avait aucune intention de porter atteinte à la spiritualité du peuple juif lorsqu'il se joindrait à lui.

Par conséquent, ces propos de Yitro témoignaient de façon très claire sa sincérité et c'est pourquoi le Créateur considéra qu'il fallait l'aider, en indiquant à Moché de l'accepter en raison de ses bonnes intentions



Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

- ### Hilloulot
- Le 24 Chvat, Rabbi Chaoul HaLévi Mortina, président du Tribunal rabbinique d'Amsterdam
 - Le 25 Chvat, Rabbi Israël Lipkin Salanter, fondateur du mouvement de moussar
 - Le 26 Chvat, Rabbi Yossef Berdugo, auteur du Chofaria DeYossef
 - Le 27 Chvat, Rabbi 'Haïm Berdugo
 - Le 28 Chvat, Rabbi Vidal Angel, président du Tribunal rabbinique de Jérusalem
 - Le 29 Chvat, Rabbi Nathan Tsvi Finkel, le Saba de Slabodka
 - Le 30 Chvat, Rabbi Meïr, le Maharam de Padoue



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La guérison en rêve

Le 5 Eloul 5767, jour de la Hilloula de Papa, que son mérite nous protège, je reçus une lettre extraordinaire de M. Nissim Baron, qui vit à Netanya. En voici le contenu :

« A l'attention de Rabbi David Pinto chelita,

« Je vous écris sur le conseil généreux de Rav Eliahou Sitbon. J'ai récemment vécu une expérience extraordinaire, dont le souvenir m'accompagnera tout au long de mon existence, et je voudrais la partager avec vous.

« Un vendredi, peu avant Chabbat, je m'affairais à mettre la table quand la coupe de vin tomba et se brisa. Je compris qu'il fallait chercher rapidement une autre coupe pour pouvoir l'utiliser Chabbat. Je me souvins alors que Rav Eliahou Sitbon m'avait remis, dans le passé, une coupe ornée d'une représentation de vos saints ancêtres. Je la sortis aussitôt et l'utilisai le même soir pour faire le kiddouch.

« Pendant la nuit de Chabbat, je rêvai que j'étais en train de décharger des marchandises à Ashdod, devant l'immeuble de la Yéchiva. Vous-même vous teniez près de l'entrée de la Yéchiva et m'avez dit : "Quand tu auras terminé de décharger ta cargaison, va chez le médecin, car tu n'as pas l'air en bonne santé !"

« Le Chabbat matin, j'étais très perturbé au souvenir de mon rêve, jusqu'au moment où je me souvins de la nouvelle coupe que j'avais utilisée la veille au soir – peut-être était-ce son utilisation qui avait entraîné ces rêves ?

« Cette idée m'apaisa quelque peu, mais je pris tout de même la décision qu'après Chabbat, j'irai chez le médecin pour vérifier mon état de santé.

« C'est ce que je fis et, après différents examens, on découvrit que j'étais atteint de la maladie. Je m'adressai ensuite à un spécialiste, qui m'expliqua qu'il faudrait m'opérer pour me retirer une tumeur. D'après lui, j'étais venu à temps, quand celle-ci était encore petite et qu'il était possible de la retirer facilement.

« Cette intervention est à présent derrière moi et je suis en convalescence. Je voulais vous remercier pour votre bon conseil, intervenu à temps, et pour vos prières. »

Cette lettre m'a bouleversé et je n'ai aucun doute que c'est le mérite de mes saints ancêtres, qui se sont dévoués pour toujours accomplir la volonté divine, qui m'a permis d'apparaître en rêve à cet homme – un rêve salvateur. Ceci est parfaitement conforme à l'enseignement de la Guémara (Yoma 87a) : « Heureux sont les Tsadikim : non seulement ils ont des mérites personnels, mais ils en confèrent à leurs enfants et descendants jusqu'à la fin des temps ! »

DE LA HAFTARA

« L'année de la mort du roi Ouziyahou (...). » (Yéchaya chap. 6)

Lien avec la paracha : la haftara décrit la révélation de la Présence divine au Temple de Jérusalem, tandis que la paracha évoque la révélation de la Présence divine au mont Sinaï lors du don de la Torah.

CHEMIRAT HALACHONE

Parler des enfants

Il est prohibé de médire des enfants. Celui qui prononce des propos perçus comme du blâme par lui-même ou son auditeur, transgresse l'interdit de médisance.

De même, on n'a pas le droit de dire ou d'écrire sur un enfant quelque chose susceptible de lui être préjudiciable.

Un professeur s'appêtant à écrire une remarque négative sur le bulletin d'un élève réfléchira tout d'abord l'influence qu'elle risque d'avoir sur son avenir. Les enseignants redoubleront de prudence lorsqu'ils font part de leur avis sur leurs élèves à leurs collègues qui leur enseigneront l'année suivante.



PAROLES DE TSADIKIM

Un respect des parents exemplaire

Il est intéressant de remarquer que, contre toute logique, l'ordre de respecter ses parents, qui fait partie des dix commandements, a été associé à ceux vis-à-vis de D.ieu, plutôt qu'à ceux concernant les relations interhumaines. D'après nos Sages, ceci nous enseigne que l'honneur dû aux parents est assimilable à celui revenant au Très-Haut. Autrement dit, il nous incombe de les honorer exactement de la même manière que nous L'honorons.

Rabbi Chlomo Zalman Friedman chelita, président du Tribunal rabbinique de Santov, raconte : « Lors de ma jeunesse, j'étais considéré comme un membre de la famille dans le foyer de Rabbi Yéhouda HaLévi Tirnoyer zatsal, président du Tribunal rabbinique de Chomré Chabbat. La conduite de son jeune fils, Rabbi Its'hak Eizik HaLévi chelita, qui l'a succédé dans ses fonctions, m'a donné un merveilleux exemple de respect des parents. La manière dont il honorait son père était un spectacle hors du commun.

« Il l'a toujours escorté dans tous ses déplacements et raccompagné chez lui à la fin de la prière et de son cours. Bien qu'en route, il passât devant chez lui, Rabbi Its'hak ne s'arrêtait jamais pour rejoindre son foyer, mais accompagnait son père jusqu'au bout, malgré le fait que d'autres personnes, dont moi, l'accompagnaient également. En outre, il rentrait dans la demeure de son père et arrangeait ce qui devait l'être. Lorsqu'il le conduisait une sim'ha, il ne le quittait pas et, toutes les quelques minutes, lui demandait s'il avait besoin de quelque chose.

« Pendant séouda chlichit, il ne prenait pas place à côté de son père, mais devant lui, parmi les autres participants, afin de pouvoir constamment poser sur lui son regard soumis. C'était magnifique de le voir absorber avec soif chacun de ses mots avec abnégation et ne jamais détourner son regard de lui, serait-ce un seul instant. Même lorsqu'il devint père, grand-père et Roch Yéchiva de Satmar, il continua à se conduire ainsi, jusqu'au décès de son père. Durant tout le vivant de ce dernier, il ne laissa pas passer une seule opportunité de lui témoigner du respect de manière exceptionnelle. »

Au sujet de l'Admour de Viznitz, auteur du Daméchek Eliezer zatsal, on raconte qu'un vendredi soir, il était en train de faire deux fois la lecture de la Torah et une fois celle du Targoum quand, arrivé au dernier verset, son père, l'auteur du Ahavat Chalom de Viznitz zatsal, entra pour lui demander quelque chose. Il lui répondit immédiatement, puis repris cette triple lecture depuis le début, car il veillait à ne pas s'interrompre au milieu. Les 'hassidim présents sur place lui firent part de leur étonnement : son père ne pouvait-il pas attendre une demie minute qu'il termine ? Il leur répondit : « Si mon père m'avait attendu même une demie minute, qu'aurait bien valu ma lecture des textes de la Torah et du Targoum ? »



PERLES SUR LA PARACHA

Une visite courte

« Instruis-les de la voie où ils iront et de la conduite qu'ils doivent tenir. » (Chémot 18, 20)

Une fois où le baron Chimon Zeev de Rothschild alla en villégiature à Méribad, le Ktav Sofer s'y trouvait lui aussi et, quotidiennement, il allait lui rendre visite.

Un jour, le Ktav Sofer ne se sentait pas très bien et, quand le baron vint le voir, il ne s'attarda pas longtemps. Il se justifia en citant la Guémara (Baba Métsia 30b) : « Rabbi Yossef affirme : "Instruis-les : cela se réfère à l'apprentissage d'un métier ; la voie : c'est la bienfaisance ; où ils iront : c'est le fait de rendre visite aux malades." » Pourquoi les Sages ont-ils déduit cette mitsva de ce verset ? Afin de signifier par les mots « ils iront » qu'on ne doit pas rester trop longtemps chez un malade, de peur de le fatiguer.

Par le mérite de Léa qui étudiait jour et nuit

« Adresse ce discours à la maison de Yaakov, cette déclaration aux enfants d'Israël. » (Chémot 19, 3)

Nos Sages expliquent que « la maison de Yaakov » se réfère aux femmes, auxquelles il faut s'adresser avec douceur.

Dans leur ouvrage Mochav Zékénim, les Tossaphistes demandent, citant Rabbi Y. d'Orléans, pourquoi les femmes méritèrent qu'on leur parle en premier.

Ils expliquent, au nom de Rabbi Moché de Narbonne zatsal, qu'ils eurent ce privilège grâce à Léa, qui plaçait sur son cœur une plaque d'or où était gravé le verset « C'est pour nous qu'il dicta une doctrine à Moché ; elle restera l'héritage de la communauté de Yaakov ». Elle le méditait jour et nuit, si bien que ses yeux étaient faibles, à cause de l'éclat de ce métal. Ceci lui valut d'avoir des descendants plongés dans l'étude de la Torah.

Le rôle du dirigeant

« Moché fit sortir le peuple du camp au-devant de D.ieu. » (Chémot 19, 17)

Comme l'explique l'Admour de Gour, auteur du Imré Emèt zatsal, le rôle du dirigeant est de tirer les membres du peuple des affaires profanes et de les introduire dans les sacrées.

Tel est le sens des versets « Un chef sur cette communauté qui les sorte et les amène » (Bamidbar 27, 16-17). C'est ce que fit Moché : il les fit sortir du camp, de leur routine quotidienne, et les mena « au-devant de D.ieu », les approcha du service divin.

Le Chabbat, consacré au service divin

« Durant six jours, tu travailleras et t'occuperas de toutes tes affaires. » (Chémot 20, 9)

Rabbénou Bé'hayé écrit, au nom du Rambam, une très belle interprétation sur ce verset : durant six jours, on peut servir l'Éternel en accomplissant son travail, comme les patriarches qui Le servirent en s'occupant du bétail ou d'autres activités physiques. Mais, le septième jour, Chabbat, est entièrement consacré à l'Éternel et on doit y chômer.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La vertu de la solidarité

« Ils partirent de Refidim, ils entrèrent dans le désert de Sinaï et ils campèrent dans le désert. Et Israël campa là-bas, face à la montagne. » (Chémot 19, 2)

Rachi commente : « Et Israël campa là-bas : comme un seul homme, d'un seul cœur. » Car la solidarité constitue la condition initiale à l'acceptation de la Torah.

Cette idée peut s'expliquer par le célèbre enseignement du saint Zohar selon lequel « le peuple juif, le Saint béni soit-Il et la Torah ne font qu'un » (II, 90b ; III, 4b). Or, c'est uniquement lorsqu'un homme aime son prochain qu'il peut se lier au Saint béni soit-Il et à Sa Torah et que s'applique à son sujet la promesse du verset « Et un triple lien ne se rompra pas de si tôt » (Kohélet 4, 12). Cependant, lorsque l'amour et le respect sincères et mutuels font défaut dans les relations humaines, ce triple lien se trouve, lui aussi, endommagé.

La vertu de la solidarité, liée à celle du respect, est vitale pour l'étude de la Torah. En effet, s'il arrivait, par exemple, que des élèves ne respectent pas leur maître, qui s'est donné du mal pour leur préparer un cours, cette situation lui ôterait toute motivation pour poursuivre son enseignement, et finalement, les élèves ne pourraient plus en profiter.

A une certaine occasion, un homme avait entendu de la médisance au sujet d'un érudit. Lorsque celui-ci vint donner cours dans notre Yechiva, cet homme s'abstint d'y assister, bien qu'il s'agît d'un cours de très haut niveau. Peu après, il s'avéra que les propos médisants qu'il avait entendus ne concernaient pas ce Rav, mais quelqu'un d'autre. Je lui fis alors remarquer que, même si elles avaient réellement été prononcées au sujet de ce Rav, il n'aurait pas eu le droit d'y croire. De plus, du fait qu'il avait adhéré à cette médisance, qui porte atteinte à l'image divine de l'homme, il avait perdu l'opportunité de profiter de ce brillant cours de Torah. En d'autres termes, en péchant par la médisance, il avait non seulement manqué au devoir de solidarité, mais en plus, perdu l'occasion d'écouter des paroles de Torah.

Il m'arriva une fois de rencontrer un Juif simple qui, avec grand enthousiasme, me fit part de l'élucidation, plutôt banale, qu'il avait eue. Je l'en complimentai beaucoup. Mon estime lui fit tant plaisir que, suite à cela, il se fixa deux heures d'étude par jour. Cette anecdote illustre l'importance considérable d'être solidaires et de se témoigner une estime réciproque.

La loi que nous observons est tranchée selon les décisions du tribunal d'Hillel, car, comme l'expliquent nos Maîtres, « on y cherchait non seulement à pénétrer les raisons de ses propres décisions, mais également de celles du tribunal de Chamaï » (Erouvin 13b). Autrement dit, en dépit de leur désaccord, ils respectaient la façon de penser de leurs dissidents. C'est pourquoi, à propos des divergences d'opinions entre ces deux tribunaux, il a été dit : « Celles-ci comme celles-là sont les paroles du D.ieu vivant. » (Ibid.) Mais, dans la pratique, ce titre revint à l'école d'Hillel, du fait qu'elle exposait également les enseignements de sa concurrente.

C'est justement cet élément qui faisait défaut aux disciples de Rabbi Akiva, frappés de mort pour avoir manqué de respect envers la Torah de leurs pairs (Yebamot 62b). Ces hommes pieux ne péchèrent pas volontairement, à D.ieu ne plaise, en lésant leurs semblables. D'ailleurs, il est affirmé que, suite à leur disparition, le monde devint désolé et obscur (ibid.), ce qui prouve que, de leur vivant, ils l'éclairaient grâce à leur Torah. Lorsqu'ils décédèrent, la voix de celle-ci cessa soudain de retentir et l'obscurité du monde fut alors semblable à celle qui régnait à l'époque de l'exil sous la domination grecque, au sujet duquel il est dit : « Des ténèbres couvraient la face de l'abîme. » Nous en déduisons que D.ieu tint rigueur à ces Sages pour le seul fait qu'ils ne respectaient pas suffisamment la façon dont leurs camarades abordait la Torah.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



m'a valu la longévité et la bonne santé physique et morale."

« Puis, il ajouta : "Imagine-toi qu'on t'annonce l'arrivée imminente, chez toi, du Gadol Hador – par exemple, le 'Hafets 'Haïm zatsal. Bien entendu, tu ferais tous les préparatifs, nettoierais et rangerais ta maison pour que tout ait l'air le mieux possible. Ensuite, tu serais prêt à accueillir cette personnalité de marque. A présent, le Sage entre chez toi, prend place et entame la discussion avec toi. Quelques minutes plus tard, ton téléphone sonne. Te viendrait-il à l'esprit de répondre ? Non, bien évidemment ! Dans la Torah, il est écrit, à la fin de la section de Yitro : 'En quelque lieu que Je fasse invoquer Mon Nom, Je viendrai à toi pour te bénir.' Lorsque l'on prie et mentionne le Nom de l'Éternel, le Saint béni soit-Il, Roi des rois, se rend chez nous. Comment envisager de répondre à un appel téléphonique pendant la prière, alors qu'Il se tient devant nous ? Cela s'appelle-t-il être croyant ?" »

Le mérite d'avoir des enfants

La merveilleuse histoire qui suit arriva à un homme qui dut attendre de nombreuses années pour avoir le bonheur d'être père. Dans sa détresse, il se rendit auprès de Rav 'Haïm Kanievsky chelita pour solliciter sa bénédiction et ses conseils afin de mériter le salut. Le Tsadik lui répondit : « C'est une mitsva de ne pas parler pendant la lecture de la Torah. Malheureusement, elle est bafouée. C'est pourquoi ce domaine peut entraîner la délivrance. Engage-toi, à partir d'aujourd'hui, à ne plus parler à ce moment-là, même de paroles de Torah et, par ce mérite, tu connaîtras le salut. »

La bénédiction du juste s'accomplit : son silence durant la lecture de la Torah lui valut, un an plus tard, la naissance d'un garçon.

Cet homme heureux raconta son miracle à un ami qui, à son tour, en fit le récit à un autre et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il parvienne aux oreilles d'un individu n'ayant pas non plus d'enfants.

Ce dernier entendit cette histoire un vendredi soir de la paracha de Ki-Tissa et décida de s'engager, lui aussi, à ne pas parler durant la lecture de la Torah, espérant que, grâce à cela, son vœu le plus cher se réalise enfin.

Le lendemain, à la synagogue, il se garda de toute parole à ce moment-là. Ceci était loin de représenter une tâche aisée, car il avait l'habitude de prendre place parmi certains fidèles avec lesquels il échangeait quelques mots. A présent, ils le regardaient d'un air moqueur et lui lançaient : « Es-tu devenu religieux ? » Toutefois, il décida de ne pas avoir honte et d'ignorer leurs railleries.

Désirant se faire un rappel, il prit un petit papier où il inscrivit : « Le Chabbat de la paracha de Ki-Tissa, Rabbi Moché m'a rapporté les propos de Rav 'Haïm Kanievsky chelita encourageant à écouter la lecture de la Torah sans prononcer une seule parole, conduite en mesure de donner droit à une descendance viable. Avec l'aide de D.ieu, j'ai commencé à m'y engager dès le lendemain et je compte sur l'aide divine pour l'avenir. »

Il plaça cette feuille dans son 'houmach à la section de Ki-Tissa. Incroyable mais vrai : exactement un an plus tard, une fille lui naquit à cette date. Le Chabbat où cette paracha est lue, il monta à la Torah pour nommer sa fille qui venait de naître.

Avec une joie mêlée d'émotion, il déclara qu'on peut constater, de manière palpable, combien D.ieu estime cette mitsva. Il ajouta que, vu la difficulté de l'épreuve qu'elle représente, la récompense est d'autant plus importante, comme l'attestent tous les miracles vécus par les personnes s'étant renforcées dans ce domaine. Il demanda que son histoire et sa moralité soient publiées, afin que les gens soient conscients des grandes délivrances pouvant être obtenues grâce à un tel engagement.

Un Tsadik parcourant le globe s'est donné la mission secrète d'éveiller la conscience du public à la gravité des paroles futiles prononcées à la synagogue, en particulier durant la prière. Rabbi Meïr Grinwald chelita connaît de nombreuses histoires de Juifs dûment récompensés pour leur respect de cet impératif ou, au contraire, lourdement punis pour leur négligence dans ce domaine.

« Dernièrement, raconte-t-il, j'ai rencontré un Juif âgé de cent sept ans. Admiratif face à son âge avancé, je lui demandai comment il avait eu un tel mérite. Il me répondit : "A mon avis, c'est parce que, depuis le jour où j'ai pris conscience de l'importance des bénédictions, je mets un point d'honneur à les prononcer avec l'intention adéquate et à ne pas marcher en même temps, mais à rester sur place, assis ou debout. Je fais aussi très attention de les réciter à partir du sidour, car on peut ainsi mieux se concentrer, alors que quand on les dit par cœur, des pensées extérieures viennent se mêler. Même les bénédictions récitées plusieurs fois par jour, comme celle d'acher yatsar, je veille à les lire dans le sidour. Enfin, quand je prononce une brakha, je n'ai pas besoin de dire téfilat hadérekh."

« Je l'interrogeai sur le sens de cette dernière affirmation et il m'expliqua : "Malheureusement, les gens méprisent les bénédictions et les disent très vite, comme quelqu'un qui voyage et doit réciter la téfilat hadérekh. Personnellement, je veille à les articuler mot à mot, comme si je comptais des pièces, conformément aux indications du Choulkhan Aroukh dans les lois relatives à la prière. Je pense que c'est ce qui